



## PV - ASSEMBLEE GENERALE

Le jeudi 16 septembre 2010, à 19h30  
Pôle Sud, avenue J.-J. Mercier 3, place de l'Europe, Lausanne

**Excusés** : F. Veillard, F. Germond et A. Faucherre.

### 1. Adoption du PV de l'AG 2009 (disponible à l'adresse : [www.droitdecite.ch](http://www.droitdecite.ch))

PV adopté à l'unanimité.

### 2. Rapport d'activité de la présidence

Sylvie présente dans le détail les activités de l'association.

#### ***Semaine de la mobilité : balade des gens heureux, marché de la mobilité***

La balade organisée par plusieurs associations dans le cadre de la semaine de la mobilité est partie du stade de la Pontaise jusqu'à la rue de Genève et retour au centre ville avec un retrobus. Aux différents arrêts, les associations en lien avec la mobilité douce se sont présentées : Rue Jardin, Rue de l'Avenir, LausanneRoule, les ligues de la santé, Mobility, Klaxonne, WWF, ProVélo, equiterre, Pro Infirmis, ATE, Bikes2fold, Retrobus et Droit de Cité. Cette balade a été l'occasion de lier des liens avec ces associations. Le marché de la mobilité s'est tenu sur la place de la Louve.

#### ***Métamorphose***

Droit de Cité continue de suivre le projet « Métamorphose » de la Ville de Lausanne. Notre association a déposé une interpellation au conseil communal en novembre dernier pour connaître la suite des démarches, en particulier pour l'éco-quartier des Plaines du Loup. Les procédures et les modalités de gouvernance ne nous ont jamais parues très claires et nous voulions connaître les intentions de la Municipalité. La réponse d'Olivier Français, municipal des Travaux, a été sans surprise. Pour avoir des compléments d'informations, nous avons pris rendez-vous avec MM. Buillard et Kolb, urbanistes à la Ville. La rencontre était l'occasion de discuter de la vision de la Ville par le service d'urbanisme et de la manière dont ils envisagent le chantier du plan directeur communal. Nous avons été satisfaits des réponses données.

#### ***Quartier de Montelly : environnement et qualité de vie***

Une démarche participative a été instaurée par la Ville de Lausanne dans le quartier de Montelly. Dans ce cadre-là, Droit de Cité a été invitée à organiser un safari urbain. Celui-ci a eu lieu le 5 juin en marge de la conférence de quartier qui a eu lieu le 8 juin. Cette collaboration a permis de reprendre le travail que notre association avait déjà fait en 1993. L'apport de DdC a été apprécié par les participants. Nous avons décidé de prendre également part aux commissions de quartier qui ont lieu jusqu'à fin 2011.

#### ***Thème annuel***

Le Comité décide de traiter 1 thème annuellement. La volonté est de s'arrêter plus longuement sur des problématiques urbaines. Tout en restant attentifs à l'actualité, nous allons développer le thème choisi. Autour de celui-ci, il s'agit d'organiser un safari, éventuellement une visite de ville ou quartier où la « bonne pratique » est de mise, une conférence-débat sur le thème et enfin de publier une plaquette qui résume et complète la matière réunie auparavant.

L'année 2010 est consacrée à l'étalement urbain. Il faut rappeler pourquoi l'étalement urbain n'est pas durable et mettre en évidence notamment les enjeux relatifs aux pratiques sociales et aux impacts environnementaux. Le safari a eu lieu samedi passé, le 11 septembre, dans la commune de Jouxten-Mézery. La soirée qui suit la partie statutaire sera consacrée au débriefing de ce safari en plus du plan

directeur cantonal. La publication à préparer cet automne se fera en collaboration avec une photographe pour compléter nos propos d'urbanistes-géographes-architectes.

### **Chantiers en cours /Divers**

*CCUT* : notre délégué a participé aux séances de la CCUT (Commission consultative d'urbanisme et des transports, Lausanne)

*Rencontre avec habitant-e-s quartier de Vinet-Beaulieu* : Deux habitantes auteures de pétitions sur leur quartier, ont sollicité DdC pour tenter de trouver des solutions à leurs problèmes de qualité de vie dans ces quartiers. Une démarche est en cours au conseil communal, un préavis sur les réponses de la Municipalité suite aux pétitions doit être accepté ou non. Notre comité était d'avis de laisser le conseil communal faire ce travail pour l'instant.

### **Conclusion**

C'est une période de rodage que vit notre association avec cette nouvelle orientation « 1 thème annuel ». Avec les moyens que sont ceux de notre association, la présidente croit que l'association peut arriver à faire quelque chose de valable et d'efficace. Elle espère que l'association arrivera à mieux faire connaître les points de vue de DdC et faire sortir l'aménagement du territoire de son repère d'experts et professionnels. L'année qui vient nous en dira plus.

## **3. Adoption des comptes et du rapport des contrôleurs des comptes**

Josiane présente les comptes de l'année 2009. Les comptes et le rapport des contrôleurs des comptes sont adoptés à l'unanimité.

## **4. Fixation du montant des cotisations 2011**

En raison de la très bonne santé financière de l'association, et au vu des faibles dépenses engagées en 2009, le montant des cotisations est revu à la baisse : 20.- pour les étudiant(e)s, chômeurs(euses), et 30.- pour les autres membres.

## **5. Election des contrôleuses et/ou contrôleurs des comptes, du comité, de la présidente ou du président et de la vice-présidente ou du vice-président.**

Jean-Michel Piguet est réélu par acclamation à la fonction de contrôleur des comptes. Alain Faucherre ayant donné sa démission, il est remplacé par Marc Dunant.

Le comité est réélu en bloc (Sylvie, Josiane, Verena, Benoit, Jean-Christophe, Valéry et Yves), avec un membre supplémentaire, en la personne de Marco Castroni.

Sylvie est réélue présidente par acclamation, Josiane est réélue trésorière, Yves est réélu vice-président.

## **6. Divers et proposition individuelles**

Aucun.

Pour le comité, le vice-président :  
Yves Bonard